

# QUETTETOT

## Sommaire

Identité, toponymie <a href="#">page 1</a>	Gisement de Kaolin <a href="#">page 7...</a>
Un peu d'histoire, à savoir <a href="#">page 1...</a>	Cours d'eau <a href="#">page 8...</a>
Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire <a href="#">page 2...</a>	Lavoirs, Fontaines <a href="#">page 8...</a>
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement : Eglise <a href="#">page 4...</a>	Croix de chemin <a href="#">page 8...</a>
Manoir de Montfort <a href="#">page 5...</a>	Communes limitrophes & plans <a href="#">page 9...</a>
Manoir de la Houlette <a href="#">page 6...</a>	Randonner à Quettetot <a href="#">page 10</a>
	Sources <a href="#">page 10</a>

## Identité, toponymie

**Quettetot** appartient à l'arrondissement de Cherbourg, au canton Bricquebec et appartenait à la communauté de communes du Cœur du Cotentin jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Quettetot appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) à travers la commune nouvelle Bricquebec-en-Cotentin dont elle est commune déléguée.

Les habitants de Quettetot se nomment les Quetteto-tais(es).

Quettetot compte 696 habitants (2019) sur une superficie de 12,43 km<sup>2</sup>, soit 56 hab / km<sup>2</sup> (83,2 pour la Manche, 111,2 pour la Normandie et 105.9 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Ketetot* (vers 1200-1210), *Quettetot* (vers 1280).

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche »), donne pour origine une formation avec l'appellatif scandinave *topt* ou *toft* au sens de construction et/ou habitation précédé du nom de personne scandinave en l'occurrence *Ketill* attesté également dans Quettehou (*ké-tou* : *hou* veut dire *rivage abrupt*) et aussi dans le nom de famille *Anquetil*. *Kétil* ou *Ketill* signifiant " Chaudron".

L'orthographe du nom n'a donc guère changé depuis l'installation des Vikings à partir de l'an 900.

Si l'on admet que Rollon est le fils de Rognevald, jarl de Møre, il serait possible que Ketil soit, non pas le géniteur, mais le père adoptif de Rollon (adoption par les armes ?), lorsque celui-ci trouve refuge aux Hébrides après avoir été banni de Norvège dans les années 870.

Quant au suffixe *tot*, très répandu en Cotentin, il signifie la maison, le hameau.

Quettetot est un des points les plus élevés du Département. Il est d'ailleurs coutume de dire que le parvis de l'église est à la même altitude que l'archange du Mont-Saint-Michel ! La flèche de son église domine une étendue de terrain considérable : la vallée de St-Martin-le-Hébert et de Rocheville, les collines qui courent vers Cherbourg, à l'Est. A l'Ouest, la mer déroule ses rivages et au loin se profile Jersey. Au Sud, les plaines de St-Sauveur-le-Vicomte, La-Haye-du-Puits, les vallons qui s'étendent jusqu'au plateau de Néhou, la "montagne" de Taillepied, les monts de Besneville et de Doville, et même les hauteurs du Mont-Castre.

## Un peu d'Histoire... à savoir

✓ Quettetot faisait partie de l'Intendance de Caen (qui représentait en gros la Basse-Normandie actuelle : Calvados, Manche et Orne), de l'Election de Valognes (fiscalité royale), et de la Sergenterie de Tollevast (circonscription administrative qui comprenait 51 paroisses).

✓ Les seigneurs de Bricquebec y possédaient plusieurs fiefs. Les sieurs de Becqueterie, de Montfort, de Pontoise, qui sont les noms des domaines qui leurs appartenaient, étaient nobles et écuyers. Parmi ces familles, notons le souvenir d'une famille dont les membres ont été vraiment célèbres ... ce sont les **Troussey**, qui anoblis en 1576, ont fourni successivement trois abbés à l'Abbaye de Blanchelande.

✓ Au XV<sup>e</sup> siècle, le patronage qui était laïque, possédait une particularité assez intéressante. Ce patronage était double, et appartenait à deux seigneurs ; à celui de Bricquebec, et à un certain Thomas de Lanquetot qui était de Quettetot. Le seigneur de Bricquebec présentait deux fois de suite, et la famille de Lanquetot la troisième fois. Particularité ayant disparu aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les M. de Longueville, et plus tard les Matignon, ne partageant plus ce droit de présentation à la cure, dont ils jouissaient seuls.

En 1665, sieur de Longueville, avait le patronage de l'église de Quettetot qui dépendait de l'Archidiaconé du Cotentin et du doyenné des Pieux.

✓ Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on a trouvé sur le versant est de la commune, un moule à haches ou coins gaulois en silex, et une magnifique hachette celtique en jade. En principe, ils sont visibles au musée du château de Bricquebec.

✓ Le 19 juin 1944, au lendemain de la libération de Barneville-sur-Mer qui permet d'isoler près de 40 000 soldats allemands au nord du Cotentin, les Américains lancent une nouvelle offensive vers le nord pour prendre le port de Cherbourg, et c'est le *39th Infantry Regiment de la 9th Infantry Division* commandé par le colonel Harry A. Flint qui est chargé de s'emparer de Bricquebec. A 5 heures 50, le 2<sup>ème</sup> bataillon du *39th Infantry Regiment* aux



ordres du *Major* Franck L. Gunn débute la progression sans encombre. La commune est atteinte à compter de 7 h et les Américains s'en emparent rapidement : les Allemands se sont repliés plus au nord, abandonnant sans résistance Bricquebec et les communes voisines à leur adversaire.

- ✓ Depuis 1997, Quettetot est jumelée avec la ville allemande Hohne (Land de Basse-Saxe au nord-ouest de l'Allemagne) depuis 1997. Une stèle originale commémore cette union franco-allemande.
- ✓ La Communauté de communes du canton de Bricquebec a été créée le 31 décembre 1999. Elle fédérait treize communes du canton de Bricquebec : Bricquebec (siège), Breuville, L'Etang-Bertrand, Magneville, Morville, Négreville, Les Perques, Quettetot, Rauville-la-Bigot, Rocheville, Saint-Martin-le-Hébert, Le Valdecie, Le Vrétot, représentant ainsi une population de 9768 habitants (2019) sur une superficie de 149,06 km<sup>2</sup>.
- ✓ La Communauté de communes Cœur du Cotentin s'est créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014 suite à la fusion de la CC du Bocage valognais et la CC du canton de Bricquebec. Elle fédère 24 communes : 9 communes du canton de Valognes, 14 communes du canton de Bricquebec (dont Quettetot) et 1 commune du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Colomby), représentant ainsi une population de 15 457 habitants (2014) sur une superficie de 306,41 km<sup>2</sup>. Elle cesse d'exister le 1<sup>er</sup> janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin.
- ✓ La commune nouvelle « Bricquebec en Cotentin » s'est créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016, regroupant six communes, Bricquebec, Les Perques, Quettetot, Saint-Martin-le-Hébert, Le Valdecie (commune la moins peuplée du canton de Bricquebec) et Le Vrétot. Ces communes devenant ainsi communes déléguées.



Cette commune nouvelle représente 5 996 habitants avec comme chef-lieu Bricquebec. Sa superficie de 76 km<sup>2</sup> en fait maintenant la commune la plus vaste du département.

La commune de l'Etang-Bertrand qui avait pourtant intégré le comité de réflexion, s'est finalement retirée du projet.

- ✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin « Le Cotentin », la CAC est née depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin (dont Bricquebec en Cotentin), Vallée de l'Ouve, Douve- Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.



Ainsi la commune déléguée de Quettetot est représentée à cette nouvelle intercommunalité par les élus délégués de la commune nouvelle « Bricquebec en Cotentin », c'est-à-dire par les six maires des communes historiques. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

### Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Ketil** (IX<sup>e</sup>), chef des Vikings, jarl (comte ou duc) des Îles Hébrides au nord de l'Ecosse, ravagea les côtes de l'Ouest. Il aurait donné son nom à plusieurs villages de la Manche dont Quettetot.



Après avoir ravagé la Gaule, notamment l'Ouest, s'enfonçant loin à l'intérieur des terres par la Loire, et après avoir participé au siège de Paris durant l'hiver 885-886, siège orchestré par le chef Siegfried (chef viking danois de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle), il est battu et peu

après capturé par les hommes du roi Eudes I<sup>er</sup>, roi des Francs (888-898). Il est contraint de demander la paix et de se convertir au christianisme, conversion qu'il accepte bon gré mal gré. C'est ainsi qu'il est conduit à Limoges pour recevoir le baptême : alors qu'il est en train de se faire baptiser dans l'église de la cité, il est assassiné par un certain Ingon, porte-étendard du roi Eudes : « ...il dégaina son épée, et se dirigea vers le Viking qui lui tournait le dos. Il le transperça d'un coup net. L'épée broya ses côtes et sortit au niveau de son torse. Les fonts sacrés furent souillés de sang, l'abbé recula et continua de fixer Ketil avec stupéfaction. Celui-ci, tenta de se maintenir debout. Les bras ballants, il finit par s'écrouler.... »

- **Philippe Troussey** (décédé en 1590), seigneur de Quettetot, entra à l'abbaye de Blanchelande, dont il fut prieur, puis abbé de 1575 à 1589. Pasteur vigilant, il se dévoua, pour la gloire de Dieu, à la conservation de la foi chez ses religieux et au bien-être du monastère. Il fut nommé aussi évêque titulaire *in partibus de Porphyro* (évêque titulaire sans diocèse propre à gouverner) et suffragant de l'évêque de Coutances.

Malheureusement, comme dans toute la région, il eut à subir les exactions des guerres de religions : les protestants envahirent l'abbaye en 1587 et en ravagèrent les bâtiments. Trois ans plus tard, l'abbé Philippe fut mis à mort par les bandes de la Ligue pour s'être opposé à la dilapidation des biens qui lui avaient été confiés, payant ainsi de sa vie son courage. Il fut assassiné le 25 mai 1590. **François Troussey** succéda à Philippe comme abbé de Blanchelande et mourut le 22 février 1614. Son neveu, **Philippe II Troussey** lui succéda et résigna ses fonctions d'abbé de Blanchelande, moyennant une pension de 1,200 livres. Il mourut le 11 février 1646.



Ruines de l'abbaye de Blanchelande

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 31 noms apparaissent sur le monument aux morts : Auguste **Beaufis** (1896-1918), Hyacinthe **Chanteloup** (1889-1917), Jean **Chanteloup** (1894-1915), Bienaimé **Chislard** (1885-1915), Louis **Cosnefroy** (1892-1916), Jean **Delacotte** (1890-1916), Jean **Delaunay** (1884-1919), François **Duval** (1887-1920), Jean **Fauvel** (1890-1916), Auguste **Godefroy** (1890-1914), Joseph **Hebert** (1881-1915), Maurice **Hébert** (1884-1914), Louis **Helland** (1890-1918), Armand **Houchard** (1889-1918), Louis **Jeanne** (1896-1918), Louis **Laisney** (1888-1914), Armand **Le Connetable** (1891-1914), Maurice **Le Rouvillois** (1882-1914), Pierre **Le Vallois** (1898-1918), Pierre **Lecarpentier** (1877-1915), Louis **Leconnetable** (1878-1916), Louis **Leconte** (1873-1916), Pierre **Leconte** (1878-1916), Eugène **Lemière** (1888-1915), Jean **Leroy** (1881-1914), Louis **Levesque** (1886-1914), Maurice **Mauger** (1879-1915), Jacques **Moulin** (1893-1915), Jean **Pignol** (1896-1916), Georges **Truffert** (1890-1916), Achille **Vigier** (1889-1916).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (8/31)

mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, lors de la campagne de Cilicie, appelée la guerre franco-turque, qui opposa l'armée française du Levant (Proche-Orient) aux forces turques de la Grande assemblée nationale de Turquie, de décembre 1918 à octobre 1921, le soldat Louis **Blandamour** (1898-1920), tirailleur du 18<sup>e</sup> R.T.A. trouva la mort le 11 avril 1920 à Ourfa .

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les soldats morts pour la France sont au nombre de 6 : Gaston **André** (1914-1945) ; Hyacinthe **Le Tullier** (1910-1946), prisonnier et interné au stalag de Bathorn en Allemagne, rapatrié sanitaire ; Albert **Lecacheur** (1911-1940) ; Alexandre **Lecacheux** (1909-1943) ; Pierre **Osmont** (1923-1945), présumé requis du S.T.O. tué sous les bombardements sur Bramsche en Allemagne ; Louis **Salley** (1910-1916), prisonnier de guerre rapatrié sanitaire mort des suites de maladie contractée en service.

Une victime civile est à déplorer durant la Seconde Guerre mondiale : Auguste **Le Barillier** (1925-1944), commis de ferme, abattu le 2 août 1944 en tentant de s'opposer avec son patron (blessé) à deux soldats d'un régiment de noirs américains qui poursuivaient et violèrent une jeune fille, du village.

Pour la seule année 1944, 49 soldats américains ont été condamnés pour viols (21 ont été pendus). La grande majorité de ces condamnations ont frappé des soldats noirs alors qu'ils ne représentaient que 10% des effectifs.

- **Louis Jules Casimir Caillet** (1895-1963), né à Quettetot le 18 janvier 1895, trois fois blessé pendant la Guerre 14-18, cité deux fois pour actes de bravoure, eut la médaille militaire (décret du 21 décembre 1926).

Délégué par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur

avons fait { placer devant le front des troupes  
introduire

Monsieur Caillet Louis Jules Casimir  
Adjudant de Gendarmerie Recrutement de Cherbourg

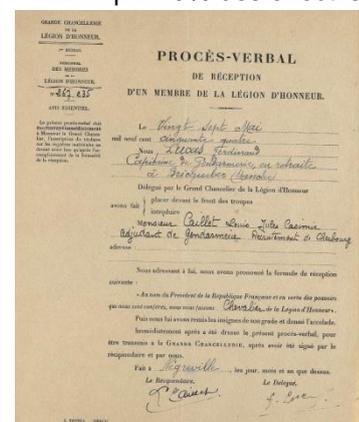
adresse :

Adjudant de gendarmerie, Recrutement de Cherbourg, il passa sa retraite à Négreville (La Campionnerie) comme agriculteur.

Pour ses 29 ans de services militaires (active et réserve) et 6 ans de campagnes, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur, le 27 mai 1954 à Négreville, par Ferdinand Lucas, Capitaine de gendarmerie, en retraite à Bricquebec. On recense un autre récipiendaire originaire de Quettetot, Pierre Henri Bourget, né à Quettetot le 22 décembre 1814, de Jean Henri Bourget et d'Aimée Bouchard.



Le monument aux morts est un obélisque sur socle portant croix latine et palme. L'ensemble est entouré d'obus chaînés.



## Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

### • Eglise Notre-Dame (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>)

L'église paroissiale de Quettetot est sous le vocable de la Sainte Vierge. Le patronage en appartenait initialement aux propriétaires du fief de Lanquetot, au Vrétot, mais au XIII<sup>e</sup> siècle les barons de Bricquebec parvinrent à s'approprier l'essentiel des droits honorifiques sur cette paroisse.

L'église est édifiée sur un plan en croix latine. Elle conserve quelques traces de sa nef et de son chœur du début du XIV<sup>e</sup> siècle, voûté sur croisés d'ogives sexpartites.

Largement remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de l'abbé Langlois, alors curé de la paroisse : le cœur a été augmenté d'un chevet polygonal à trois pans et d'une sacristie placée dans son prolongement...

La tour de clocher, située en façade occidentale, a conservé sous l'enduit qui la recouvre sa structure médiévale. En partie haute, à l'extérieur, des figures grotesques ornent les angles de la tour, et l'on remarque aussi un relief héraldique et une sculpture allégorique montrant une figure drapée tenant une palme et une "maquette" d'église (symbole de l'*Ecclesia* – assemblée des fidèles ou citoyens – peut-être). Il a été remanié au XIX<sup>e</sup> siècle avec notamment l'insertion d'une rosace néo-gothique, la réfection du portail et l'adjonction d'une haute flèche qui fait son originalité de par sa position exceptionnellement élevée.



Groupe sculpté



Maître-autel



Poutre de gloire



Tabernacle

La statuare conservée dans l'église de Quettetot appartient principalement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant (statues de sainte Marie-Madeleine Postel, saint Jeanne d'Arc, saint Joseph...), mais deux œuvres anciennes se signalent par leur qualité d'exécution : Vierge à l'Enfant du XIV<sup>e</sup> siècle, hélas très mutilée, et groupe sculpté polychrome d'époque Renaissance (XVI<sup>e</sup>), illustrant la présentation de l'enfant Jésus, porté dans les bras de la Vierge, au vieillard Siméon (*Présentation au temple*).

Le Christ de la poutre de gloire, très naïf, appartient probablement au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le maître autel avec son tabernacle et son tombeau d'autel, tous deux ornés de figures d'anges. Un saint Sébastien percé de flèches, d'une saveur tout aussi populaire, est visible dans le chœur.



Vierge à l'Enfant



L'arc de tribune...



La nef et le chœur



L'arc de tribune de la tour de clocher est occupé aujourd'hui par une copie du tableau (XVIII<sup>e</sup>) de Jean Auguste Dominique Ingres, représentant le Vœu de Louis XIII (cathédrale de Montauban). Comme l'indique une inscription, cette œuvre fut offerte à la paroisse par plusieurs habitants de la commune, animés peut-être de sentiments légitimistes.

La verrière vient de l'Atelier dit de Sottevast (XIX<sup>e</sup>) et de Louis Mazuet (XX<sup>e</sup>), peintre bayeusain.

- **Manoir de Montfort (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>)**

Le manoir de Montfort est une belle demeure modernisée au XVII<sup>e</sup>, qui garde sa structure médiévale primitive.



Le logis restauré



Sa tour escalier

Cet ensemble encore imposant présente des détails architecturaux de très bonne qualité dont certains s'apparentent à ceux du manoir de Grosmont à Urville-Nacqueville, et qui correspondent à cette architecture particulière au Nord-Cotentin : une tour d'escalier circulaire fut adjointe au XVI<sup>e</sup> siècle contre la façade postérieure, qui est venue s'insérer dans l'aile de service préexistante. De cette phase du XVI<sup>e</sup> siècle subsiste aussi un linteau orné d'un relief héraldique en cuir découpé accolé de volutes, remployé en façade.

L'ensemble de la demeure fut ensuite agrandi, modernisé et « anobli » vers le XVII<sup>e</sup> siècle, à l'initiative semble-t-il de *François Troussey*. Cette partie du manoir correspond à l'ancienne salle médiévale de plain-pied fut alors modifiée par l'insertion d'une grande fenêtre à meneaux en pierre calcaire, protégée par une grille en fer forgé. La porte d'entrée en granit, avec fronton triangulaire porté sur trois consoles saillantes, orné d'un écu et couronné de boules, appartient à cette même phase de modernisation.

A cette même période, il semble que l'on ait construit l'extension ouest du logis, aujourd'hui en ruine. Cette partie de l'édifice, sur deux niveaux d'habitation, se distingue en particulier par son échauguette d'angle soutenue par une grosse console circulaire à encorbellement.



Ruines d'une partie du logis avec les restes d'une tourelle d'angle (échauguette qui désignait, du XIV au XVIe siècle, sentinelle)

La fenêtre à meneaux en pierre calcaire et la porte d'entrée est équipée d'un fronton triangulaire au-dessus d'un massif linteau en pierre

Ce manoir n'était ni fief ni vavassorie noble, mais un ténement (ensemble de terres et bâtiments, ferme) particulier qui relevait de la baronnie de Bicquebec à laquelle ses propriétaires devaient divers services et devoirs seigneuriaux en échange de droits d'usages dans les forêts coutumières du lieu.

Les origines de Montfort restent difficiles à appréhender selon les historiens. C'est en 1630 que Montfort apparaît dans les actes, sous la forme d'un nom de sieurie dont se qualifiait François Troussey, écuyer, qui appartenait à une ancienne famille implantée à Quettetot ... un certain Jehan Troussey y demeurait en 1444.

François Troussey serait donc vraisemblablement le premier propriétaire connu, il possédait aussi les terres de la Bricquetterie, Quettetot, la Bihellerye au bas de Quettetot et Montfort à Rauville-la-Bigot.

Marié deux fois, en premières noces, avec mademoiselle Madeleine de Gourmont, puis en secondes noces avec damoiselle Anne Le Sauvage, il mourut à Quettetot et inhumé dans l'église le 25 mars 1668.

Ses biens furent partagés en quatre lots, Montfort de Quettetot revenant à Jean-Antoine Plessard, écuyer, sieur de Martainville, qui succédait ainsi à sa mère Marie Troussey et qui le revendit, en 1672, à Pierre Le Pigeon (1640-1681), écuyer, sieur de la Becqueterie, dont la famille était également originaire de Quettetot.

Sa fille Marie Le Pigeon, qui devenait l'épouse de Georges Bauquet, écuyer seigneur de Donville et sieur de la Barrehaye, propriétaire de Montfort.

Héritier au propre paternel et maternel, de la succession de son oncle Georges Bauquet, Jean-Charles Le Pigeon, fils de Robert Le Pigeon, l'aîné de la fratrie de 8 enfants, seigneur et châtelain de Magneville, conseiller du Roi, lieutenant général de police de Valognes, Cherbourg et dépendances, devenait propriétaire de Montfort en 1732.



Il décédait sans postérité ; ses biens, dont Montfort, étaient transmis à sa nièce Marie-Louise-Catherine-Renée Le Pigeon de Magneville, fille de Robert-Alexandre Lepigeon et de damoiselle Charlotte-Catherine de Surtainville. Dernière du nom, elle était héritière d'une grande fortune, dame de Magneville, Morville, le Valdecie, Saint-Pierre-d'Arthéglise, les Perques, Saint-Martin-du-Mesnil (le Mesnil), le Dic à Portbail, Saint-Croix, baronne de l'Angle de Néhou avec la qualité de patronne honoraire des bénéfiques cures de Golleville, Colomby, Hauteville, Sainte-Colombe, Rauville-la-Place, dame et patronne d'Omonville-la-

Rogue, Saint-Germain-des-Vaux, Querqueville, Digulleville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Réthoville, dame par acquisition des seigneuries des Maresqs, Nacqueville, Fourneville et Urville dans la Hague. Son époux, Pierre-Augustin Barbou, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mousquetaire gris, décédait en mars 1753.

Leur fils, Jean-Baptiste-Pierre-Augustin Barbou (décédé en 1794), pour financer la construction de son château de Querqueville, vendait notamment la terre et ferme dite « le grand Montfort » à Jean-Guillaume Hébert, fils de Jean, originaire de Quettetot demeurant à Bricquebec.

En 1777, ce dernier remettait « à droit de lignage » la terre de Montfort à maître Germain-Joseph Bitouzé de Mesnilgrand, dont la famille était originaire de la paroisse de Négreville... Au décès de son petit-fils Charles-Augustin Bitouzé (1744-1804), époux de Françoise Folliot (1748-1784) puis de Louise Françoise Couppey (v.1765-1833), décédé à Quettetot en sa terre de Montfort, l'inventaire de ses biens faisait apparaître qu'il ne possédait qu'une partie de Montfort, la propriété ayant fait l'objet d'un partage avec un certain Jacques Hébert (1731-1815), cultivateur.

En juillet 1805, il était procédé au partage de la terre de Montfort en 7 lots ; des deux mariages de Charles Augustin Bitouzé étaient issus 7 enfants...

- **Manoir de la Houlette** (vestiges XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>)

La Houlette occupe le rebord d'une colline boisée, au cœur de l'une des portions de ce qui fut jadis l'importante forêt de Bricquebec. Son implantation présente aussi une valeur défensive, que devait initialement renforcer une clôture reliant les différents bâtiments regroupés autour de la cour manoriale.

Une chapelle disparue, encore visible sur le cadastre ancien de la commune, se trouvait en retrait, au sud de la cour. Cette chapelle est signalée en 1332, dans le pouillé du diocèse de Coutances, et appartenait alors aux héritiers de Gauthier de Silly.



Façade sud (vue suivant F)

En fond de vallée et associé à une vaste digue alimentant un bief, existait un moulin manorial. Une vaste pièce de terre s'étendant sur le versant opposé y est désignée sous le nom de "Parc de la Houlette", désignant la fonction initiale de cet espace boisé rattaché au domaine non fiefé du manoir, qui devait initialement servir de réserve de chasse et/ou de lieu de parcage pour le bétail. Les moulins de Launay à Quettetot et celui de Longueville, à Saint-Germain-le-Gaillard dépendaient de la Houlette. Les vassaux de la seigneurie étaient tenus d'y moudre leur blé et devaient en assurer l'entretien et les réparations.



Le manoir de la Houlette présente en élévation les vestiges d'un logis du début du XIV<sup>e</sup> siècle, ensuite remanié dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, au cours de travaux laissés inachevés.

Le logis est constitué d'un bâtiment de plan rectangulaire d'environ quatorze mètres sur six, doté d'une petite aile formant retour à l'aplomb du pignon ouest. Une seconde aile formant équerre au niveau du pignon oriental, encore discernable par des traces d'arrachements, a été supprimée postérieurement au tracé du cadastre napoléonien.



L'élévation de l'édifice comprend deux niveaux. Le rez-de-chaussée est partiellement surélevé sur un niveau de soubassement permettant de rattraper le dénivelé naturel du sol. Le gros œuvre est constitué de moellons de grès local. Seuls les encadrements des baies et certains éléments de chaînage sont en pierre de taille, calcaire d'Yvetot-Bocage (canton de Valognes) ou grès clair à grain fin de la région des Pieux.

Les transformations apportées au XIX<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement contemporaines de la construction d'un logement de fermier en dépendance, étaient notamment destinées à adapter l'étage de l'ancien logis seigneurial à une fonction de stockage agricole.

La construction d'une nouvelle maison d'habitation, édifiée à l'intérieur de la cour manoriale dans les années 1970, a pour le reste permis de préserver le logis médiéval, dont seule l'extrémité orientale a été réaménagée intérieurement.

Aux environs de 1200-1210, le manoir de la Houlette devait appartenir à Robert de Silly, puis ensuite à Pierre de Silly. En 1340, Guillaume de Silly, écuyer, "*seigneur de la Holate*", accompagne Robert Bertran aux guerres de Flandres et de Hainaut.

Le successeur de Guillaume, Gautier II de Silly, qui vivait en 1371, épousa Philipotte de Lanquetot, issue d'une famille établie au Vrétot, à Quettetot et dans les environs immédiats. Elle apportait en douaire la vavassorie noble du Lanquetot, dont une partie des terres sera ensuite rattaché au domaine fief de la Houlette. Philipotte de Lanquetot est signalée veuve à l'occasion d'une enquête menée en 1399. De son union avec Gautier de Silly naquirent Marguerite de Silly, qui épousa Pierre Hervieu, seigneur de Sénoville, et Pierre de Silly, qui portait en 1400 le titre de seigneur de la Houlette. Il possédait aussi la ferme de Brienchon, propriété ayant rang de vavassorie roturière, située non loin du manoir de la Houlette. Il figure avec son frère Robert de Silly comme témoins d'un acte passé en date du 30 juin 1418 et décéda probablement peu après. Dans une « prisée » de la baronnie de Bricquebec rédigée en 1426, la Houlette est dite appartenir aux « hoirs Pierre de Silly ».



La Roche-Guyon

Gautier III de Silly succéda à Robert et décéda avant 1460, puisque cette année là, un dénommé Jean le Hervy rendait aveu pour le fief de la Houlette, probablement en tant que tuteur des enfants mineurs de Gautier III de Silly. Gautier IV de Silly reprit la succession à compter de 1462 jusqu'en 1476.

C'est Bertin de Silly qui lui succéda et se maria en 1474 avec la veuve de Michel d'Estouteville, Marie de la Roche-Guyon. Mariage très contesté par la famille d'Estouville, compte tenu de la différence de rang, Bertin de Silly n'étant qu'un simple petit seigneur du Cotentin. Cependant, les enfants nés de ce second lit, descendants des seigneurs de la Houlette, devinrent ainsi comtes, puis ducs de la Roche-Guyon.

Notons que Bertin de Silly se déclarait encore, en 1509, seigneur de Pierreville et de Bunehou !

C'est grâce à l'intervention du roi Henri II que le conflit entre les deux familles cessa avec un compromis avec comme conséquence la confiscation de la Houlette au profit de Guyon d'Estouteville qui s'en déclarait possesseur. La Houlette fut ensuite fief à Raoul de Brully, qui détint la seigneurie depuis au moins février 1559 jusqu'octobre 1563. A compter d'avril 1558, toutes les archives consultées en attribuent la possession aux barons de Bricquebec. (cf. Le pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin).

Durant tout le moyen âge, la Houlette a appartenu à l'ensemble très étendu et cohérent que constituait la baronnie de Bricquebec. Au XV<sup>e</sup> siècle, Bertin de Silly, que ses détracteurs qualifièrent avec réprobation de « *serviteur* » de Marie de la Roche-Guyon, ne faisait, dans sa position de « *vassal gentilhomme* », que prolonger une longue tradition d'attache familiale aux maîtres de la baronnie.

#### • Gisement de kaolin (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)

Le gisement se situait plus précisément dans la lande des Bouillons, près de Quettetot, en bordure de la route menant à Grosville, puis s'étendant par intermittences sur une dizaine de kilomètres, jusqu'aux Pieux.

Ce kaolin est issu de l'altération du granite varisque de Flamanville, sous un climat chaud hydrolysant au cours du Cénozoïque. Il a été exploité par l'industrie céramique normande durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pour la production de la porcelaine de Valognes, puis celles de Caen (1797-1812), de Bayeux (1812-1845) et d'Isigny (1839-1845). Il est transporté à Valognes par charrettes et à Bayeux par bateau à partir du port de Diélette.

Le gisement commence d'être exploité en 1792 par Jean Le Masson. Le travail s'effectue à ciel ouvert. Les dépôts de kaolin se trouvent dans une argile jaune pâle d'alluvion à une profondeur qui peut atteindre une dizaine de mètres. Ils ont une épaisseur qui varie entre 1,30 mètre et 2,60 mètres. La superficie du gisement a atteint 47,48 hectares. Ce Kaolin, bien épluché, a un grain très fin. Il est d'un blanc assez pur ; cependant on y



Entrée du puits au début du XX<sup>e</sup> siècle



remarque toujours quelques traces d'oxyde de fer qui pouvaient nuire à la perfection de la porcelaine, lui donnant une couleur bleuâtre.

L'exploitation s'arrête en 1928, la proportion de kaolin dans l'argile étant devenue insuffisante.

Les anciennes excavations sont aujourd'hui remblayées. Le matériau est parfois mis au jour lors de chantiers de terrassement et de construction.

### *Cours d'eau & ponts & moulins à eau*

- Le ruisseau **Le Pommeret** prend sa source non loin de La Gollerie (Grosville / Rauville-la-Bigot / Quettetot. Il représente la limite administrative ouest de Quettetot avec Grosville. Il traverse ensuite Quettetot, puis rejoint le ruisseau de Vénourie un peu en amont de l'Angovillerie au Vrétot.

- Le ruisseau **La Vénourie** prend sa source au lieu-dit Belles-Fontaines, entre le hameau Choissnel et La Becterie. Il rejoint le Le Pommeret au nord du hameau l'Angovillerie au Vrétot.

- Le ruisseau des **Hameaux ès Mières** prend sa source à proximité du presbytère de Quettetot et rejoint le ruisseau de Venourie. Tous les deux représentent la limite administrative sud avec Bricquebec.



Le Pommeret / D367

### *Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...*

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de



bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour,

tremplant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis. Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la

région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », un seul lavoir est répertorié à Quettetot, situé au hameau La Becterie.



Lavoir de la Becterie

### *Croix de chemin & calvaires, oratoires...*

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille



Croix du cimetière (XVIII<sup>e</sup>)

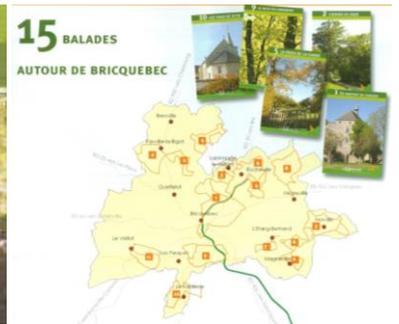
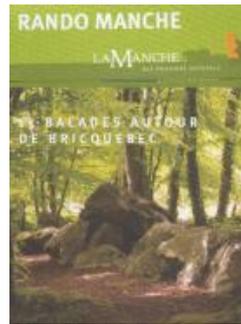


## Randonner à Quettetot

- **Balades autour de Bricquebec** parmi les 15 balades autour de Bricquebec proposées « à la découverte du bocage du Cœur Cotentin »

*Ce pays d'Art et d'Histoire, au cœur du bocage, dispose d'un patrimoine exceptionnel : du simple puits à la ferme manoir en passant par les fours à chaux, les boulangeries, les pigeonniers, etc....*

- Ou **tout autre circuit** à la discrétion de nos guides



Les Randonneurs de la Côte des Isles (avril 2019)

### Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Commune de Quettetot ; DDay Overlord ; Généanet ; Lavoirs de la Manche ; Le Petit Manchois ; Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris (1828) ; Notes de la société d'Archéologie et d'histoire de la Manche (le50enlignebis) ; Office de Tourisme Intercommunal du Bocage Valognais ; Ouest-France ; Pays d'art et d'histoires du Clos du Cotentin ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; "Demeures de Bricquebec et des environs" de Jack Lepetit-Vattie ; "Bricquebec et ses environs" de l'abbé P. Le Breton ; Notice sur le kaolin des Pieux lue à la Société d'Histoire naturelle le 13 novembre 1827 ; Notice du Pays de l'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin "Le Manoir de la Houlette à Quettetot" ;

Remerciements à : Julien Deshayes (directeur du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin).